

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 338 760 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMITÉ STRATÉGIQUE ET ÉTHIQUE A L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2025

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2024, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes annuels et les comptes consolidés qui traduisent la situation de la société et du groupe à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

1ère partie - Activité de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

- 1.1 Faits relatifs aux orientations stratégiques du Groupe
- 1.2 Situation de la société au cours de l'exercice (comptes sociaux)
 - 1.2.1 Examen du compte de résultat
 - 1.2.2 Principales variations de périmètre
 - 1.2.3 Commentaires - Faits marquants de l'exercice - Progrès réalisés - Difficultés rencontrées - Évolution prévisible de la société
 - 1.2.4 Recherche et développement
 - 1.2.5 Investissements
 - 1.2.6 Examen des postes d'actif
 - 1.2.7 Examen des postes de passif
- 1.3 Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours
- 1.4 Participations
 - 1.4.1 Activité des filiales et sociétés contrôlées
 - 1.4.2 Part du capital détenue par les sociétés contrôlées
- 1.5 Approbation des comptes - Proposition d'affectation du résultat
- 1.6 Rappel des dividendes antérieurement distribués
- 1.7 Dépenses non déductibles fiscalement
- 1.8 Informations sur les délais de paiement
- 1.9 Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce
- 1.10 Examen des mandats
 - 1.10.1 Situation des mandats des membres du Comité Stratégique et Ethique
 - 1.10.2 Situation des mandats de la présidente et des directeurs généraux
 - 1.10.3 Situation des mandats des commissaires aux comptes

2ème partie - Comptes Consolidés

- 2.1 Présentation de la consolidation des comptes
 - 2.1.1 Périmètre de consolidation
 - 2.1.2 Analyse du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en K€
 - 2.1.3 Présentation du bilan consolidé au 31 décembre 2024 en K€
 - 2.1.3.1 Examen des postes d'actif
 - 2.1.3.2 Examen des postes de passif
- 2.2 Activité du Groupe par pôle
 - 2.2.1 **Pôle HOLDINGS**
 - 2.2.2 **Pôle IMMOBILIER**
 - 2.2.3 **Pôle EUROPE**
 - 2.2.4 **Pôle INTERNATIONAL**
 - 2.2.5 **Pôle T&C**
 - 2.2.6 **Participations croisées**

3.1 CONCLUSION

1ère Partie - ACTIVITE DE LA SOCIETE ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

1.1 FAITS RELATIFS AUX ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU GROUPE

En tant que société holding, nous déterminons, conduisons et contrôlons la politique générale de nos filiales (le Groupe).

Dans ce cadre :

- Nous définissons la stratégie générale et les orientations fondamentales du Groupe, ainsi que les méthodes et les procédures générales du Groupe ;
- Nous définissons les synergies entre nos filiales de manière à leur permettre de partager et mettre en œuvre les expériences et les savoir-faire du Groupe.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS a poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 son activité principale d'animation de ses filiales.

Les filiales d'ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS exercent en effet dans les cinq pôles d'activité suivants :

- Holding(s)
- Immobilier
- Europe
- International
- T&C

L'exercice clos le 31 décembre 2024, d'une durée de 9 mois, aura été particulièrement marqué par les événements suivants :

Pôle Holding(s) :

Le Pôle Holdings est constitué d'EFP et Parlym SAS, ces deux filiales ont connu un exercice de 9 mois.

Pôle Immobilier :

Le pôle immobilier est constitué des SCI DAHLIAS et GARANCE qui ont respectivement des biens à Marseille et à Martigues.

Pôle Europe :

Le Pôle Europe est constitué des filiales Parlym Engineering, Parlym Inspection, Parlym Monaco, Parlym Project Management, Proeco et Diméo.

En 2024, le pôle Europe n'a pas atteint ces objectifs, notamment dû à un manque de développement dans nos agences en France hors Marseille.

L'acquisition de Proeco a permis d'augmenter la rentabilité du Pôle Europe grâce à un REX de 19%.

Pôle International :

Le Pôle International est constitué des filiales Parlym International, Parm Afrique, Parlym Cameroun, Thémis, ACI, ISI, Colves, Parlym Consulting, PLCB Gabon, PLCB Expertise, Parlym Inter Congo et Partech.

En 2024, le Pôle International a atteint ces objectifs grâce au périmètre AT Export qui a largement surpassé les objectifs initiaux.

Cette année a été impactée par la mise en stand-by du projet KANKAN, qui est le projet le plus important du Groupe Parlym. Cet arrêt explique un chiffre d'affaires moins important que prévu sur Parlym International.

Pôle T&C :

Le pôle TC Afrique a atteint un chiffre d'affaires record grâce à la reconquête de clients historiques et à la croissance du secteur des mines. Cette politique commerciale agressive a eu pour effet une baisse sensible de la marge brute, le résultat net s'est maintenu à l'objectif et en cohérence par rapport à 2023.

1.2 SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE (COMPTES SOCIAUX)

1.2.1 Examen du compte de résultat

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 1 763 276 € contre 1 624 729 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression prorata temporis de 44,70 %, l'exercice écoulé ayant eu une durée exceptionnelle de neuf (9) mois.

Il convient d'ajouter à cette somme les montants suivants :

- | | |
|--|----------|
| – Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges : | 10 986 € |
| – Autres produits : | 348 € |

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 1 774 611 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 570 555 € et comprennent les postes suivants :

- | | |
|--|-------------|
| – Autres achats et charges externes : | 1 366 748 € |
| – Impôts, taxes et versements assimilés : | 21 791 € |
| – Salaires et traitements : | 123 865 € |
| – Charges sociales : | 55 475 € |
| – Dotations aux amortissements sur immobilisations : | 1 815 € |
| – Autres charges : | 858 € |

Le résultat d'exploitation est en conséquence bénéficiaire d'un montant de 204 056 €, contre un résultat déficitaire de 92 975 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 3 308 401 € et de 290 283 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 3 222 175 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à -85 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 3 222 090,09 €.

1.2.2 Principales variations de périmètre.

Hormis (i) l'acquisition de THEMIS, (ii) la fusion des sociétés NOVAMECA et de SUD LASER METROLOGIE avec la société DIMEO et (iii) la remontée de QP INVEST au niveau d'EFPP, l'organigramme juridique d'EFPP n'a pas évolué depuis le 1^{er} avril 2024.

1.2.3 Commentaires - Faits marquants de l'exercice - Progrès réalisés - Difficultés rencontrées - Évolution prévisible de la société

L'année 2024 est marquée par un changement de date de clôture des comptes de la société. Ceux-ci seront désormais arrêtés au 31 décembre de chaque année (au lieu du 31 mars). Les présents comptes ont donc été établis sur 9 mois entre le 01/04/2024 et le 31/12/2024.

1.2.4 Recherche et développement

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

1.2.5 Investissements

Il n'a été procédé à aucun investissement au cours de l'exercice.

Il a par ailleurs été mis au rebut ou cédé divers biens pour un montant de 8 592 €.

1.2.6 Examen des postes d'actif

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant brut, à la somme de 108 336 € au 31 décembre 2024 et à la somme de 4 808 € après amortissements.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 15 539 020 €.

Ce poste a fait l'objet de provisions pour un montant global de 655 266 €.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 9 453 556 €, dont 5 384 € de charges constatées d'avance.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant de 701 672 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

1.2.7 Examen des postes de passif

Le capital social est de 9 241 720 € et le montant des capitaux propres de 15 543 447 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 9 453 937 € et comprend les postes suivants :

– Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	8 292 032 €
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	904 227 €
– Dettes fiscales et sociales :	257 676 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

1.3 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Le début de l'année 2025 a été marqué par la remontée des titres détenus par la société QP INVEST (holding personnelle de M. Quentin Pujo) dans la société ACI-SOMAGEP vers la société EFP. L'opération a conduit QP INVEST à convertir l'intégralité de ses titres ACI-SOMAGEP en titres EFP à l'occasion d'une augmentation de capital d'EFP réservée à QP INVEST. La parité d'échange retenue conduit ainsi QP INVEST à détenir 1,04% des titres de la société EFP.

Il faut aussi noter que l'actionnaire BALTAMON est en sortie partielle de l'actionnariat de EFP, et que l'ensemble de cette 1^{ère} tranche devrait se finaliser début juin avec la cession de certains de ses titres EFP à certains actionnaires existants et d'autres qui entreraient au capital.

Depuis le 1er janvier 2025 nous avons aussi mis en place une nouvelle organisation interne en créant un pôle manufacturing.

Enfin, il faut noter que nous avons signé le 29 avril 2025 un compromis de vente pour la cession des locaux détenus à Martigues par SCI GARANCE.

1.4 PARTICIPATIONS

1.4.1 Activité des filiales et sociétés contrôlées

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

1. Société PARLYM

Notre participation dans cette société est de 99,97 %.

La société PARLYM a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'une durée exceptionnelle de 9 mois, un chiffre d'affaires hors taxes de 11 705 057 € et a constaté un bénéfice de 867 809,70 €.

2. Société ELYSE TECHNOLOGIE

Notre participation dans cette société est de 37,99 %.

La société ELYSE TECHNOLOGIE a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires hors taxes de 72 687 € et a constaté une perte de 263 125 €.

1.4.2 Part du capital détenue par les sociétés contrôlées

La société que nous contrôlons ne détient indirectement aucune part de notre capital.

1.5 APPROBATION DES COMPTES - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 3 222 090,09 €.

Nous vous proposons :

- d'affecter la somme de 132 246,22 € au compte Réserve légale,
- de distribuer le solde du bénéfice s'élevant à 3 089 843,87 € et de prélever la somme de 1 503 290,97 € à concurrence de 1 366 499,59 € sur le compte Autres réserves et pour le solde soit 136 791,38 € sur le compte Primes d'émission, de fusion, d'apport de façon à porter le montant du dividende distribué à 4 593 134,84 €.

Nous vous rappelons que les 9 704 actions émises lors de l'augmentation de capital en date du 18 février 2025 ne bénéficieront pas des dividendes versés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En conséquence, le dividende par action s'élèverait à 4,97 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

1.6 RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2024	3 003 559,00 €	40 %	136 828 €
31 mars 2023	1 007 347,48 €	40 %	71 324 €
31 mars 2022	2 001 740,04 €	40 %	89 254 €

1.7 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 21 304 €, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

1.8 INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D 441-4 du code de commerce, vous trouverez en annexe un tableau détaillant, par tranches de retard de paiement, les factures émises à destination des clients et celles reçues des fournisseurs, dont le terme est échu et qui ne sont pas réglées à la date de clôture de l'exercice.

1.9 CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

1.10 EXAMEN DES MANDATS

1.10.1 Situation des mandats des membres du Comité Stratégique et Ethique

Nous vous rappelons que :

- SANKOFA a été nommée lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 31 décembre 2024 avec effet au 1er janvier 2025 pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- YAFOYE a été nommée lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 30 juin 2021 avec effet au 1er juillet 2021 pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite au changement de date de clôture).
- BALTAMON a démissionné avec effet au 1er janvier 2025.

1.10.2 Situation des mandats de la présidente et des directeurs généraux

Nous vous rappelons que :

- SANKOFA a été nommée Présidente avec effet au 1er janvier 2025 lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 31 décembre 2024, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite au changement de date de clôture).
- YAFOYE a été nommé Directeur Général avec effet au 1er juillet 2021 lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 30 juin 2021, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite au changement de date de clôture).
- BALTAMON a démissionné de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 1er janvier 2025.

1.10.3 Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que les mandats de commissaires aux comptes de TALENZ ARES AUDIT, commissaire aux comptes titulaire et de J. CAUSSE ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire ont été renouvelés le 31 août 2023 pour une nouvelle période de 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 (suite au changement de date de clôture).

2.1 PRESENTATION DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024, présentés dans ce document, détaillent l'activité de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS et de ses filiales.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

2.1.1 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS comprenait les sociétés suivantes :

- ACI-SOMAGEP	79,98 %
- PARLYM PROJECT MANAGEMENT	91,12 %
- COLVES FLUID CONTROL	79,98 %
- SCI DAHLIAS	99,99 %
- HOPEM MADAGASCAR	N/A
- INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL	100,00 %
- JIANGSU COLVES FLUID CONTROL	79,98%
- SCI LA GARANCE	99,99 %
- PARLYM	99,99 %
- PARLYM CAMEROUN	100,00 %
- PARLYM CONSULTING	100,00%
- PARLYM ENGINEERING	100,00 %
- PARLYM INSPECTION	100,00 %
- PARLYM INTERNATIONAL	100,00 %
- PARLYM INTERNATIONAL CONGO	100,00%
- PARLYM LIMITED	100,00%
- PARLYM MONACO	100,00%

- PARLYM PAYS-BAS	N/A%
- PARMAFRIQUE	100,00 %
- PARTECH COTE D'IVOIRE	34,99 %
- PLCB EXPERTISE	100,00%
- PLCB GABON	100,00%
- PM ENGINEERING	34,00%
- TROUVAY AND CAUVIN AFRIQUE	49,00 %
- TROUVAY AND CAUVIN MAURICIUS	49,00%
- DIMEO	100,00%
- NOVAMECA	Fusionnée
- PROECO	83,00%
- SUD LASER METROLOGIE	Fusionnée
- PARM AFRIQUE SENEGAL	100,00%
- THEMIS	100,00 %

Entités exclues du périmètre de consolidation :

La société ELYSE TECHNOLOGY est exclue du périmètre de consolidation.

Elle n'est pas consolidée, conformément à l'article L233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

Variations de périmètre :

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a été caractérisé par plusieurs opérations impactant le périmètre :

- Le 10 avril 2024, la société PARLYM a acquis les 11,12 % restant de la société INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL.
- Le 12 août 2024, la société PARLYM INTERNATIONAL a acquis 100 % des titres de la société THEMIS.

Sorties de périmètre :

NEANT

2.1.2 Analyse du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en K€

	Exercice au 31 décembre 2023	Exercice au 31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	221 121	251 681
Autres produits d'exploitation	9 636	3 055
Total des produits d'exploitation	230 757	254 737
Achats consommés matières premières et marchandises	-27 428	-26 680
Charges externes	-103 729	-113 521
Charges de personnel	-80 227	-92 802
Impôts et taxes	-5 775	-3 103
Dotations aux amortissements et aux provisions	-2 598	-2 786
Autres charges d'exploitation	-406	-560
Total charges d'exploitation	-220 163	-239 452
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	10 594	15 285
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions	10 594	15 285
Produits financiers	1 038	2 532
Charges financières	-1 709	-2 256
Résultat financier	-671	275

Charges et produits exceptionnels	433	-351
Impôts sur les résultats	-2 965	-4 978
Résultat net des sociétés intégrées	7 391	10 231
Résultat des sociétés mises en équivalence	22	27
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 413	10 258
Intérêts minoritaires	406	670
Résultat net (part du groupe)	7 007	9 588

2.1.3 Présentation du bilan consolidé au 31 décembre 2024 en K€

2.1.3.1 Examen des postes d'actif

	Exercice au 31 décembre 2023	Exercice au 31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles	16 800	21 679
Dont écarts d'acquisition	15 495	20 502
Immobilisations corporelles	3 588	5 911
Immobilisations financières	1 238	1 601
Titres mis en équivalence	37	44
Total actif immobilisé	21 662	29 237
Stocks et en-cours	8 633	7 173
Créances clients et comptes rattachés	105 821	108 413
Autres créances et comptes de régularisation	10 143	13 724
Disponibilités et VMP	53 966	73 153
Total actif circulant	178 563	202 463
Total actif	200 225	231 700

2.1.3.2 Examen des postes de passif

	Exercice au 31 décembre 2023	Exercice au 31 décembre 2024
Capital	9 242	9 242
Primes	875	875
Réserves consolidées	13 629	17 540
Résultat de l'exercice	7 007	9 588
Subventions	-	-
Capitaux propres part du groupe	30 753	37 239
Intérêts minoritaires	1 142	1 444
Capitaux propres totaux	31 895	38 689
Ecart d'acquisition négatif	50	-
Provisions pour risques et charges	3 936	5 289
Provisions	3 986	5 289
Emprunts et dettes financières	39 193	53 743
Dettes fournisseurs	27 564	37 159
Autres dettes et comptes de régularisation	97 588	96 820
Total des dettes	164 345	187 722
Total passif	200 225	231 700

2.2. ACTIVITE DU GROUPE PAR PÔLE

2.2.1 POLE « HOLDINGS »

Le pôle « HOLDINGS » est représenté par la société suivante.

Sociétés	Intérêt	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
PARLYM	99,99	IG	670 451	13 745 481	45 292 980	11 705 057	867 809

* IG : intégration globale

2.2.2. Pôle « IMMOBILIER »

Les sociétés membres de groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intérêt	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
SCI LA GARANCE	99,99	IG	40 000	327 905	346 489	106 084	25 279
SCI DAHLIAS	99,99	IG	10 000	- 196 526	331 477	73 524	- 17 928

* IG : intégration globale

2.2.3 Pôle « EUROPE »

Les sociétés membres du groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intérêt	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
PARLYM MONACO	100,00	IG	15 000	740 054	1 576 496	6 500 965	500 906
PARLYM UK	100,00	IG	1 137	-20 526	-20 526	228 749	-11 752
PARLYM PROJECT MANAGEMENT	91,12	IG	1 881 260	5 742 077	11 585 605	16 477 641	734 888
PARLYM ENGINEERING	100,00	IG	850 000	6 846 361	26 388 167	58 792 303	1 722 012
PROECO	83,00	IG	100 000	2 092 362	9 302 352	12 394 881	10 650 384
DIMEO	100,00	IG	76 986,75	274 893	3 065 889	2 545 572	- 320 435
PARLYM INSPECTION	100,00	IG	100 000	1 506 629	2 740 496	5 480 039	427 339

* IG : intégration globale

2.2.4 Pôle « INTERNATIONAL »

Les sociétés membres du groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intérêt	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
ACI-SOMAGEP	94,85	IG	8 080	1 756 274	6 572 705	13 845 466	414 868
PARLYM INTERNATIONAL	100,00	IG	3 000 000	11 177 277	98 682 999	68 350 180	3 593 889
INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL	100,00	IG	30 000	4 472 004	11 601 799	10 488 772	37 564
PARLYM CONSULTING	100,00	IG	1 000 000	2 589 256	8 667 023	17 786 677	387 422
CFC	79,98	IG	10 000	2 345 334	2 441 499	195 639	142 682
PARM AFRIQUE COTE D'IVOIRE	100,00	IG	625 040	1 104 042	7 629 216	13 787 584	262 975
PARLYM CAMEROUN	100,00	IG	3 811	823 961	6 311 858	8 355 501	453 478
PM ENGINEERING	34,00	MEE	28 000	2 089 774	5 261 133	675 774	137 108
PARTECH COTE D'IVOIRE	34,99	MEE	15 245	-65 734	253 523	229 059	-51 915
PARLYM CONGO	100,00	IG	15 245	337 886	3 166 041	10 319 272	285 087
PLCB GABON	100,00	IG	7 622	1 181 521	4 659 745	17 781 606	1 027 673
PLCB EXPERTISE GABON	100,00	IG	15 245	284 221	1 351 958	4 263 049	348 181
JCFC	79,98	IG	1 432 231,84	741 212	1 412 349	2 116 839	222 512
PARM AFRIQUE SENEGAL	100,00	IG	15 245	19 925	132 020	82 356	4 680
THEMIS	100,00	IP	60 978,3984	704 153	1 698 397	1 554 004	-126 197

* IG : intégration globale
MEE : mise en équivalence
IP : intégration proportionnelle

2.2.5 POLE « T&C »

Les sociétés membres du groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intérêt	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
TC MAURITIUS	48,99	IP	2 864 398				
TC AFRIQUE	48,99	IP	190 561	2 525 610	7 228 408	7 507 423	336 520

* IP : intégration proportionnelle

2.2.6 Participations croisées

Nous vous informons que notre société ne détient aucune participation croisée avec une autre société par actions.

3.1 CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre présidente, aux directeurs généraux et au comité stratégique et éthique quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Signature :

Le Comité Stratégique et Ethique

Pour SANKOFA

Johann CHARRIER



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-6 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées													
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	502 197 TTC	1 627 TTC	0 TTC	0 TTC	0 TTC	1 627 TTC	222 599 TTC	459 945 TTC	19 128 TTC	0 TTC	0 TTC	479 073 TTC	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	36.74 % HT	0.11 % HT	0 %	0 %	0 %	0.11 % HT							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>							12.62 % HT	26.08 % HT	1.08 % HT	0 % HT	0 % HT	27.16 % HT	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>						☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>						

J.CAUSSE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes titulaire
91, av de l'Arrousaire BP 80622
84031 Avignon Cedex

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SAS au capital de 9 338 760 €
Siège social : 1 Rue du Dr Zamenhof le Paul Cezanne
13016 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 528 556 806

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Associés de la société,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Activités et périmètre », paragraphe « Préambule » de l'annexe des comptes consolidés qui indique les dates et la durée des exercices comptables retenus pour la présentation des comptes consolidés.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 3.3.5 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison, réalisées par la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan 31 décembre 2024 s'établit à 20 502 k€, font l'objet d'un test de dépréciation conformément à ce que mentionne la note 3.3.1.1 de l'annexe ;

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Stratégique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Comité Stratégique.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

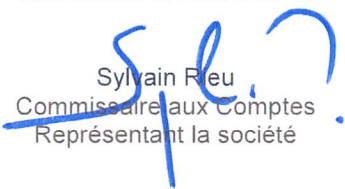
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon, le 12 mai 2025.
Les Commissaires aux Comptes

J.CAUSSE & ASSOCIES


Sylvain Rieu
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TALENZ ARES AUDIT


Johan AZALBERT
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Immobilisations incorporelles	4.1	16 800	21 679
– Dont écarts d'acquisition	4.1.1	15 495	20 502
Immobilisations corporelles	4.2	3 588	5 911
Immobilisations financières	4.3	1 238	1 601
Titres mis en équivalence	4.4	37	44
Total actif Immobilisé		21 662	29 237
Stocks et en-cours	4.5	8 633	7 173
Créances clients et comptes rattachés	4.6	105 821	108 413
Autres créances et comptes de régularisation	4.7 / 4.8	10 143	13 724
Disponibilités et VMP	4.9	53 966	73 153
Total actif circulant		178 563	202 463
Total actif		200 225	231 700

Passif

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Capital	4.10	9 242	9 242
Primes		875	875
Réserves consolidées		13 629	17 540
Résultat de l'exercice		7 007	9 588
Subventions		–	–
Capitaux propres part du groupe		30 753	37 239
Intérêts minoritaires		1 142	1 444
Capitaux propres totaux		31 895	38 689
Ecart d'acquisition négatif		50	–
Provisions pour risques et charges	4.11	3 936	5 289
Provisions		3 986	5 289
Emprunts et dettes financières	4.12	39 193	53 743
Dettes fournisseurs	4.13	27 564	37 159
Autres dettes et comptes de régularisation	4.13	97 588	96 820
Total des dettes		164 345	187 722
Total passif		200 225	231 700

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Chiffre d'affaires	5.1	221 121	251 681
Autres produits d'exploitation	5.2	9 636	3 055
Total des produits d'exploitation		230 757	254 737
Achats consommés MP et marchandises	5.3	(27 428)	(26 680)
Charges externes	5.4	(103 729)	(113 521)
Charges de personnel	5.5	(80 227)	(92 802)
Impôts et taxes		(5 775)	(3 103)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.6	(2 598)	(2 786)
Autres charges d'exploitation		(406)	(560)
Total charges d'exploitation		(220 163)	(239 452)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		10 594	15 285
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		10 594	15 285
Produits financiers		1 038	2 532
Charges financières		(1 709)	(2 256)
Résultat financier	5.7	(671)	275
Charges et produits exceptionnels	5.8	433	(351)
Impôt sur les résultats	6	(2 965)	(4 978)
Résultat net des entreprises intégrées		7 391	10 231
Résultat des sociétés mises en équivalence		22	27
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 413	10 258
Intérêts minoritaires		406	670
Résultat net (part du groupe)		7 007	9 588

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€

2024.12

OPERATIONS D'EXPLOITATION

RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	10 231
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	(18)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	1 559
Plus et moins values de cession	312
- Impôts différés	27
Variations nettes des intérêts courus	16
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	12 127
Variation des stocks	2 066
Variations créances clients et autres débiteurs	2 165
Variations provisions clients et autres débiteurs	107
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	1 845
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	6 183
Flux net de trésorerie lié à l'activité	18 310

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(3 217)
Cessions, réductions d'immobilisations	139
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	(6 129)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(9 207)

OPERATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés par la société mère	(318)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(3 004)
Augmentation (réductions) de capital	-
Subventions d'investissements reçus	8
Emission d'emprunt	14 159
Remboursements d'emprunts	(4 514)
Frais d'émission d'emprunts	-
Comptes Courants financiers	(70)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 262

Variation de conversion (D)	(3)
-----------------------------	-----

VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	15 362
---	---------------

Trésorerie d'ouverture	49 517
Disponibilités et VMP	73 153
Découverts bancaires	8 274
Trésorerie de clôture	64 879

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.12	9 242	851	14 784	-	24 876	827	25 703
Affectation Résultat	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(981)	-	(981)	(108)	(1 089)
Variation de capital	-	24	-	-	24	31	55
Ecart de conversion	-	-	(42)	-	(42)	(4)	(46)
Résultat période	-	-	-	7 007	7 007	406	7 413
Autres mouvements	-	-	(130)	-	(130)	(9)	(139)
Situation 2023.12	9 242	875	13 629	7 007	30 753	1 142	31 895
Affectation Résultat	-	-	7 007	(7 007)	-	()	()
Dividendes	-	-	(3 004)	-	(3 004)	(220)	(3 223)
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	7	-	7	-	7
Résultat période	-	-	-	9 588	9 588	670	10 258
Autres mouvements	-	-	(105)	-	(105)	(142)	(247)
Situation 2024.12	9 242	875	17 534	9 588	37 239	1 450	38 689

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Date de clôture :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les sociétés PARLYM et ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS ont modifié leur date de clôture au 31 décembre 2024.

Opérations de restructuration :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, diverses opérations de restructuration ont eu lieu :

- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco.
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie. Les sociétés Novameca et Sud Laser ont ensuite été absorbées par la société Dimeo au cours de ce même exercice.
- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.
- Le 10 avril 2024, la société Parlym a acquis les 11,12% restant de la société Industrie Services International.
- Le 12 août 2024, la société Parlym International a acquis 100% des titres de la société Themis.

Versements d'earnout :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, plusieurs earnout ont été versés, notamment à la suite de l'acquisition de Proeco et Industrie Services International.

Liquidation de société :

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société Parlym Pays-Bas a été sortie du périmètre pour liquidation

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Préambule

La date de clôture légale du groupe était précédemment fixée au 31 mars. Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2024, la date de clôture légale est fixée au 31 décembre. Au 31 décembre 2023, le groupe avait établi pour la première fois des comptes consolidés de manière volontaire au 31 décembre.

Au 31 décembre 2024, afin de produire une information financière fiable et pertinente, les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois. Au 31 décembre 2024, l'exercice des sociétés EFP et Parlym a une durée de 9 mois. Pour ces deux sociétés, le compte de résultat a été reconstitué sur une durée de 12 mois.

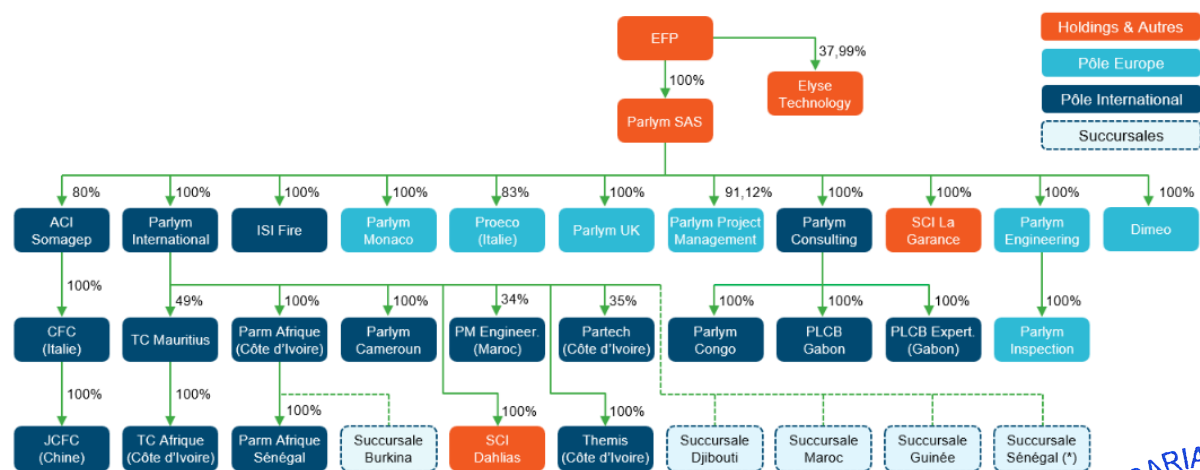
Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2023.

La consolidation a été établie selon le règlement comptable ANC 2020-01 en vigueur dont les méthodes comptables sont exposées ci-après (cf. partie 3).

2.2. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

2.3. Organigramme au 31 décembre 2024



2.4. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Formes juridiques	Méthode de consolidation 2024.12	Méthode de consolidation 2023.12	% Contrôle 2024.12	% Contrôle 2023.12	% Intérêts 2024.12	% Intérêts 2023.12
Engineering and Finance Partners	Marseille - France	528 556 806	SAS	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
ACI Somagep	Chaponnay - France	404 442 063	SAS	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
Parlym Project Management	Rueil-Malmaison - France	508 196 839	SAS	IG	IG	91,12%	91,10%	91,12%	91,10%
Colves Fluid Control	Masate - Italie	N/A	N/A	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
Dahlia	Marseille - France	518 868 013	SCI	IG	IG	99,99%	100,00%	99,99%	99,99%
Hopem	Antananarivo - Madagascar	N/A	N/A	N/A	IP	N/A	50,00%	N/A	50,00%
Industrie Services International	Fère-en-Tardenois - France	520 184 078	SAS	IG	IG	100,00%	88,88%	100,00%	88,88%
Jiangsu Colves Fluid Control	Nantong - Chine	N/A	N/A	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
La Garance	Marseille - France	443 395 876	SCI	IG	IG	99,99%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym	Marseille - France	400 131 116	SAS	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym Cameroun	Douala - Cameroun	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Consulting	Celos - France	514 789 353	SAS	IG	IG	100,00%	90,98%	100,00%	90,98%
Parlym Engineering	Marseille - France	71 803 795	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Inspection	Marseille - France	488 047 390	SASU	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym International	Marseille - France	348 497 769	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	99,99%
Parlym International Congo	Pointe-Noire - République du Congo	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	90,98%
Parlym Limited	Tunbridge Wells - Royaume-Uni	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Monaco	Monaco - Monaco	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Parlym Pays-Bas	Rotterdam - Pays-Bas	N/A	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Parm Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Partech	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	MEE	MEE	34,99%	35,00%	34,99%	34,99%
PLCB Expertise	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PLCB Gabon	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PM Engineering	Casablanca - Maroc	N/A	N/A	MEE	MEE	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
Trouvay and Cavin Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IP	IP	49,00%	49,00%	48,99%	48,99%
Trouvay and Cavin Mauritius	Ebène - Île Maurice	N/A	N/A	IP	IP	49,00%	49,00%	48,99%	48,99%
Dimeo	Six-Fours-les-Plages - France	300 461 670	SAS	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Novameca	Six-Fours-les-Plages - France	402 552 905	SARL	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A
Proeco	Forlì - Italie	N/A	N/A	IG	N/A	83,00%	N/A	83,00%	N/A
Sud Laser Metrologie	Six-Fours-les-Plages - France	509 190 237	SARL	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A
Parm Afrique Sénégal	Dakar - Sénégal	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Themis	Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A

2.5. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technology est exclue du périmètre de consolidation.

Elle n'est pas consolidée, conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.6. Variations de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos au 31 décembre 2024 a été caractérisé par plusieurs opérations impactant le périmètre :

- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco ;
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie ;
- Les sociétés Novameca et Sud Laser Metrologie ont été absorbées par la société Dimeo

- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.
- Le 10 avril 2024, la société Parlym a acquis les 11,12% restant de la société Industrie Services International.
- Le 12 août 2024, la société Parlym International a acquis 100% des titres de la société Themis.
- La société Parlym Pays-Bas a été sortie du périmètre pour liquidation.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (Note 2.5).

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur

du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire / Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	3.3.5

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecart d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle

sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.1.2. *Evaluation des immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.3. *Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets et licences	Non amorti	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.2. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Aménagements et agencements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Installations de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. *Contrats de crédit-bail et contrats assimilés*

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. *Immobilisations financières*

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. *Stocks et travaux en-cours*

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient

inférieure à leur coût d'acquisition, en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

Les travaux en cours sont évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement, au poste « Produits constatés d'avance » au passif. Les états financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ; Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

- Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.
- Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le nouveau règlement ANC 2020.01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste Autres Dettes.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé

déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversion sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Réévaluat°	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Ecart acquisition positif	18 025	-	-	-	-	-	5 006	23 031
Conces.. brevets & licences	1 868	211	(45)	1 245	-	-	92	3 372
Fond commercial	-	-	-	-	-	-	30	30
Autres immob.incorporelles	1 250	-	(5)	(1 245)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - brut	21 143	211	(50)	-	-	-	5 128	26 433
Amort.écarts acquisition	(2 530)	-	-	-	-	-	-	(2 530)
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(1 491)	(347)	18	(866)	-	-	(86)	(2 772)
Amort.fonds commercial	548	-	-	-	-	-	-	548
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(871)	5	-	866	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(4 343)	(342)	18	-	-	-	(86)	(4 753)
Ecart acquisition positif	15 495	-	-	-	-	-	5 006	20 502
Conces.. brevets & licences	377	(136)	(26)	379	-	-	6	600
Fond commercial	548	-	-	-	-	-	30	578
Autres immob.incorporelles	379	5	(5)	(379)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	16 800	(131)	(32)	-	-	-	5 042	21 679

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2023.12	Augm. (Dot.)	Dimin. (Rep.)	Var. de périmètre	2024.12
ACI Sogemap	1 432	-	-	-	1 432
Colves Fluid Control	-	-	-	643	643
Parm Afrique	315	-	-	-	315
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	3 083	-	-	-	3 083
Dimeo	-	-	-	84	84
Engineering and Finance Partners	293	-	-	-	293
Industrie Services International	2 053	-	-	39	2 093
Parlym	1 840	-	-	-	1 840
Parlym International	4	-	-	-	4
Parlym Inspection	9	-	-	-	9
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Themis	-	-	-	2 447	2 447
Trouvay and Cauvin Afrique	75	-	-	-	75
Trouvay and Cauvin Mauritius	135	-	-	-	135
Écarts d'acquisition - brut	18 025	-	-	5 006	23 031
ACI Sogemap	-	-	-	-	-
Colves Fluid Control	-	-	-	-	-
Parm Afrique	(165)	-	-	-	(165)
Parlym Project Management	-	-	-	-	-
Parlym Engineering	(1 068)	-	-	-	(1 068)
Dimeo	-	-	-	-	-
Engineering and Finance Partners	(162)	-	-	-	(162)
Industrie Services International	-	-	-	-	-
Parlym	(911)	-	-	-	(911)
Parlym International	(4)	-	-	-	(4)
Parlym Inspection	(9)	-	-	-	(9)
Parlym Consulting	-	-	-	-	-
Proeco	-	-	-	-	-
Themis	-	-	-	-	-
Trouvay and Cauvin Afrique	(75)	-	-	-	(75)
Trouvay and Cauvin Mauritius	(135)	-	-	-	(135)
Amortissements & Dépréciations	(2 530)	-	-	-	(2 530)
ACI Sogemap	1 432	-	-	-	1 432
Colves Fluid Control	-	-	-	643	643
Parm Afrique	149	-	-	-	149
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	2 015	-	-	-	2 015
Dimeo	-	-	-	84	84
Engineering and Finance Partners	131	-	-	-	131
Industrie Services International	2 053	-	-	39	2 093
Parlym	929	-	-	-	929
Parlym International	-	-	-	-	-
Parlym Inspection	-	-	-	-	-
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Themis	-	-	-	2 447	2 447
Trouvay and Cauvin Afrique	-	-	-	-	-
Trouvay and Cauvin Mauritius	-	-	-	-	-
Écarts d'acquisition - net	15 495	-	-	5 006	20 502

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Terrains	198	98	-	-	186	482
Agencements sur terrain	-	392	-	-	1 048	1 440
Constructions	4 079	42	(282)	-	38	3 877
Constructions sur sol d'autrui	-	-	(2)	-	66	64
Install.& mat.indust.	567	317	(172)	-	3 749	4 461
Autres immob.corporelles	5 464	1 550	(463)	-	657	7 209
Immob.corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avces/immob.corporelles	34	-	(34)	-	-	-
Immobilisations corporelles – brut	10 342	2 400	(953)		5 745	17 534
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. agencement sur terrain	-	(55)	-	-	(375)	(430)
Amort./déprec. constructions	(2 240)	(215)	46	-	(38)	(2 447)
Amort./déprec. constructions sur sol d'a	-	-	2	-	(66)	(64)
Amort./déprec. matériels & équip.	(305)	(293)	215	-	(3 313)	(3 696)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(4 209)	(521)	339	()	(594)	(4 986)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-	-
Prov.av.& acpt./immo.corp.	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(6 754)	(1 084)	602	()	(4 386)	(11 623)
Terrains	198	98	-	-	186	482
Agencements sur terrain	-	337	-	-	673	1 010
Constructions	1 839	(174)	(235)	-	-	1 431
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Install.& mat.indust.	262	25	43	-	436	765
Autres immob.corporelles	1 255	1 029	(124)	-	64	2 224
Immob.corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avces/immob.corporelles	34	-	(34)	-	-	-
Immobilisations corporelles – net	3 588	1 315	(351)		1 359	5 911

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Participations financières	882	-	(32)	-	-	850
Créances rattach.particip.	73	4	(21)	-	-	56
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	1	1
Prêts	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	790	597	(57)	-	20	1 350
Immobilisations financières – brut	1 745	601	(110)	-	21	2 256
Prov.participations financières	(507)	(148)	-	-	-	(655)
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-	-
Prov.autres titres immob.	-	-	-	-	-	-
Prov.prêts	-	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(507)	(148)	-	-	-	(655)
Participations financières	375	(148)	(32)	-	-	194
Créances rattach.particip.	73	4	(21)	-	-	56
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	1	1
Prêts	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	790	597	(57)	-	20	1 350
Immobilisations financières – net	1 238	453	(110)	-	21	1 601

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se composent exclusivement de la société Partech et PM Engineering.

4.5. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Stock mat.premières & fournitures	518	(107)	-	-	1	115	527
Stock en-cours product.biens	1 748	(483)	-	-	-	881	2 146
Stock en-cours product.serv.	875	274	-	-	-	-	1 150
Stock pdts interm.& finis	945	(241)	-	-	1	-	705
Stock marchandises	5 081	(1 533)	-	-	-	-	3 548
Stocks - brut	9 167	(2 090)	-	-	3	996	8 076
Prov.stock mat.prem.& fourn.	(204)	-	(349)	-	2	-	(551)
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	11	-	(11)	-
Prov.stock en-crs prod.serv.	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock marchandises	(331)	-	(21)	-	-	-	(352)
Amortissements & Dépréciations	(535)	-	(370)	11	2	(11)	(903)
Stock mat.premières & fournitures	314	(107)	(349)	-	3	115	(24)
Stock en-cours product.biens	1 748	(483)	-	11	-	870	2 146
Stock en-cours product.serv.	875	274	-	-	-	-	1 150
Stock pdts interm.& finis	945	(241)	-	-	1	-	705
Stock marchandises	4 751	(1 533)	(21)	-	-	-	3 196
Stocks - net	8 633	(2 090)	(370)	11	5	985	7 173

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	105 821	108 413	109 765	-	-	(1 352)
Total créances clients	105 821	108 413	109 765	-	-	(1 352)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	Dép.
Avances et acptes versés / commande	1	624	624	-
Actifs d'impôt différé	905	818	818	-
Fournisseurs débiteurs	1 082	899	899	-
Créance d'impôt exigible	145	565	565	-
Cptes courants débiteurs	252	414	534	(120)
Autres créances diverses	11	31	82	(51)
Autres créances d'exploitation	3 586	5 387	5 387	-
Divers - Produits à recevoir	176	269	269	-
Charges constatées d'avances	3 985	4 720	4 720	-
Comptes de régularisation actif	-	-	-	-
Total autres créances	10 143	13 724	13 896	(171)

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent comme suit :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(1 362)	(404)	415	-	-	-	(1 352)
Cptes courants débiteurs prov	(3)	(120)	3	-	-	-	(120)
Autres créances diverses prov	-	(51)	-	-	-	-	(51)
Total dépréciation actif circulant	(1 365)	(575)	417	-	-	-	(1 523)

4.9. Trésorerie active

Montants en K€	2023.12	Variations	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Valeurs mob. – autres titres	-	5	-	-	1	6
Disponibilités	53 918	15 855	-	(6)	3 124	72 891
Intérêts courus/cptes financ.	49	207	-	-	-	256
Disponibilités et VMP – brut	53 966	16 067	-	(6)	3 125	73 153
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités et VMP – net	53 966	16 067	-	(6)	3 125	73 153

4.10. Composition du capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social se compose de 924 172 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

4.11. Provisions pour risques et charges

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Provisions pour pensions et retraites	2 571	443	(451)	-	633	3 197
Provisions pour risques	1 084	306	(235)	-	21	1 175
Provisions pour Garanties	281	105	(281)	-	-	105
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	89	-	-	723	812
Ecart d'acquisition négatif	50	-	-	-	(50)	-
Total valeur brutes	3 986	942	(967)	-	1 328	5 289

4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : tables officielles de l'INSEE distinctes hommes/femmes
- Taux actualisation :
 - 3,7 % pour les sociétés françaises ;
 - Entre 5,92 % et 8,73 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1,5 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 187	44 934	6 993	29 213	8 728
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	34 187	44 934	6 993	29 213	8 728
Dépôts et garanties reçus	190	226	-	226	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	276	203	92	111	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	90	106	106	-	-
Autres emprunts et dettes financières diverses	556	535	198	337	-
Soldes créditeurs de banque	4 447	8 271	8 271	-	-
Int.courus/solde créd.banque	2	3	3	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	4 450	8 274	8 274	-	-
Total emprunts et dettes financières	39 193	53 743	15 465	29 550	8 728

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 187	14 142	(4 552)	-	-	1 158	44 934
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	34 187	14 142	(4 552)	-	-	1 158	44 934
Dépôts et garanties reçus	190	42	(6)	-	-	-	226
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	276	-	(232)	-	-	158	203
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	90	21	(4)	-	-	-	106
Autres emprunts et dettes financières diverses	556	62	(242)	-	-	158	535
Soldes créditeurs de banque	4 447	-	-	3 824	()	-	8 271
Int.courus/solde créd.banque	2	-	-	1	-	-	3
Concours bancaires et intérêts courus	4 450	-	-	3 824	()	-	8 274
Total emprunts et dettes financières	39 193	14 204	(4 794)	3 824	()	1 316	53 743

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	27 564	37 159	37 159	-
Total fournisseurs	27 564	37 159	37 159	-

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	> 1 an
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 949	4 535	4 535	-
Dettes fiscales diverses et sociales	22 497	25 898	25 898	-
Comptes-courants créditeurs	105	228	228	-
Dettes diverses	515	1 264	1 264	-
Impôt différés Passifs	136	40	40	-
Comptes de régularisation passif	69 386	64 855	64 855	-
Aut. dettes et comptes de régul.	97 588	96 820	96 820	-

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	177 090	80,1%	174 528	69,3%
Sociétés activité international	43 861	19,8%	77 122	30,6%
Holding	106	0,0%	-	0,0%
SCI	65	0,0%	31	0,0%
Chiffre d'affaires	221 121	100,0%	251 681	100,0%

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2023.12	2024.12
Autres Produits	516	420
Production Stockée	902	(483)
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	228	452
Reprises d'amortissements et provisions	960	1 744
Transfert de charges	7 030	923
Part. résultat /opérat. commun bénéfice	-	-
Total autres produits d'exploitation	9 636	3 055

5.3. Achats consommés

Montants en K€	2023.12	2024.12
Achats consommés matières premières et marchandises	(24 717)	(19 124)
Variation de stocks Marchandises	1 116	(1 728)
Achats de MP et autres approvisionnements	(3 828)	(5 981)
Variation de stocks MP et autres approv	-	153
Total achats consommés	(27 428)	(26 680)

5.4. Charges externes

Montants en K€	2023.12	2024.12
Achats de sous-traitance	(59 700)	(46 118)
Achats n.stockés mat.& fourn.	123	(2 582)
Autres services extérieurs	-	(122)
Sous-traitance	(14 040)	(27 536)
Location	(5 214)	(6 275)
Charges locatives	(230)	(262)
Entretien et réparations	(1 565)	(1 955)
Primes d'assurance	(802)	(1 432)
Etudes et recherches	-	-
Divers services extérieurs	(168)	(110)
Personnel intérimaire	(4 721)	(5 562)
Honoraires	(4 223)	(4 905)
Publicité. relations publiques	(578)	(595)
Transports	(848)	(2 906)
Déplacem. missions. récept.	(10 015)	(10 971)
Postes et telecoms	(391)	(470)
Services bancaires & ass.	(1 023)	(1 204)
Divers autres services ext.	(334)	(515)
Total charges externes	(103 729)	(113 521)

5.5. Charges de personnel

Montants en K€	2023.12	2024.12
Rémunération du personnel	(60 940)	(70 542)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(17 690)	(20 140)
Autres charges sociales	(738)	(1 324)
Autres charges de personnel	(32)	(194)
CICE	-	-
Participation des salariés	(827)	(602)
Total charges de personnel	(80 227)	(92 802)

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dot.amort.immobilisations	(1 179)	(1 571)
Dot.amort.chges à répartir	-	-
Dot.amort.immos CB et LLD	(17)	(17)
Dotations aux amt. d'exp.	(1 196)	(1 589)
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(758)	(709)
Dot.prov.immobilisations	-	-
Dot.prov.actif circulant	(643)	(489)
Dot.prov.pour retraite	-	-
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(1 402)	(1 197)
Dotations aux amt. et aux prov.	(2 598)	(2 786)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits de participations	2	8
Produits cessions de VMP & Transf de charges finan	14	-
Différences positives de change	517	608
Autres Intérêts et Produits assimilés	276	1 851
Reprises sur provisions & Transfert de charges	229	65
Produits financiers	1 038	2 532
Dotations financières aux amortissements et prov.	(79)	(303)
Intérêts et charges assimilées	(883)	(1 536)
Différences négatives de change	(730)	(338)
Charges sur Cessions de VMP	-	-
Autres charges financières	(18)	(81)
Charges financières	(1 709)	(2 256)
Résultat financier	(671)	275

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits except° sur op. de gestion	810	317
Produits except° sur op. en capital	43	17
Reprises de provisions & transfert de ch.	153	90
Total des produits exceptionnels	1 007	423
Charges except° sur op. de gestion	(398)	(406)
Charges except° sur op. en capital	()	(1)
Compte de liaison exceptionnel	()	-
Dotations except° aux amort. & provisions	(175)	(367)
Total des charges exceptionnelles	(574)	(774)
Résultat exceptionnel	433	(351)

6. Impôt sur les sociétés

Montants en K€	2023.12	2024.12
Impôt sur les sociétés	(3 135)	(4 951)
Impôts différés	170	(27)
Impôt sur les résultats	(2 965)	(4 978)

6.1. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées au 31 décembre 2024.

6.2. Preuve d'impôt

Montants en K€	2024.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 258
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.	(27)
Neutralisation du rslt des activités abandonnées	-
Résultat net des entreprises intégrées	10 231
Impôt sur les résultats	(1) (4 978)
Résultat net avant impôts	15 209
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2) (3 802)
Différence d'impôt (1) - (2)	(1 176)

	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	795	
Différences permanentes de consolidation		
Utilisation déficits non activés précédemment		198
Décalage de résultat	244	
ID non activés sur déficits de l'exercice	136	
Crédits d'impôt		154
Différence de taux d'impôt social	353	
Total	1 528	352
Différence nette	(1 176)	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

Les engagements reçus au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Parlym :

- Caution solidaire de personne morale appartenant au groupe au profit de la Société Générale pour compte de tiers

7.1.2. Engagements reçus

Les engagements reçus au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Parlym :

- Engagements par signature émis d'ordre et pour le compte de la société : 119 K€
- Nantissement de fonds de commerce : 500 K€

Parlym International :

- Engagements par signature Société Générale : 12 936 K€
- Cautionnement personnel Parlym : 3 362 K€

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est de 1 509 personnes au 31 décembre 2024 contre 1 381 personnes au 31 mars 2024.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 81 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 (contre 107 K€ au 31 mars 2024).

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	19 674	90,8%	20 941	71,6%
Sociétés activité international	808	3,7%	(3 440)	-11,8%
Holding	288	1,3%	11 010	37,7%
SCI	892	4,1%	726	2,5%
Actif immobilisé	21 662	100,0%	29 237	100,0%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	177 090	80,1%	174 528	69,3%
Sociétés activité international	43 861	19,8%	77 122	30,6%
Holding	106	0,0%	-	0,0%
SCI	65	0,0%	31	0,0%
Chiffre d'affaires	221 121	100,0%	251 681	100,0%

8.3. Ventilation du résultat net (part du groupe)

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	5 762	82,2%	5 306	55,3%
Sociétés activité international	1 547	22,1%	4 534	47,3%
Holding	(267)	-3,8%	(238)	-2,5%
SCI	(34)	-0,5%	(14)	-0,1%
Résultat net (part du groupe)	7 007	100,0%	9 588	100,0%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 338 760 EUROS

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF

528 556 806 RCS MARSEILLE

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME

YAFOYE

Directrice Générale

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Larois', is written over a horizontal line.

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Immobilisations incorporelles	4.1	16 800	21 679
– Dont écarts d'acquisition	4.1.1	15 495	20 502
Immobilisations corporelles	4.2	3 588	5 911
Immobilisations financières	4.3	1 238	1 601
Titres mis en équivalence	4.4	37	44
Total actif Immobilisé		21 662	29 237
Stocks et en-cours	4.5	8 633	7 173
Créances clients et comptes rattachés	4.6	105 821	108 413
Autres créances et comptes de régularisation	4.7 / 4.8	10 143	13 724
Disponibilités et VMP	4.9	53 966	73 153
Total actif circulant		178 563	202 463
Total actif		200 225	231 700

Passif

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Capital	4.10	9 242	9 242
Primes		875	875
Réserves consolidées		13 629	17 540
Résultat de l'exercice		7 007	9 588
Subventions		–	–
Capitaux propres part du groupe		30 753	37 239
Intérêts minoritaires		1 142	1 444
Capitaux propres totaux		31 895	38 689
Ecart d'acquisition négatif		50	–
Provisions pour risques et charges	4.11	3 936	5 289
Provisions		3 986	5 289
Emprunts et dettes financières	4.12	39 193	53 743
Dettes fournisseurs	4.13	27 564	37 159
Autres dettes et comptes de régularisation	4.13	97 588	96 820
Total des dettes		164 345	187 722
Total passif		200 225	231 700

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Chiffre d'affaires	5.1	221 121	251 681
Autres produits d'exploitation	5.2	9 636	3 055
Total des produits d'exploitation		230 757	254 737
Achats consommés MP et marchandises	5.3	(27 428)	(26 680)
Charges externes	5.4	(103 729)	(113 521)
Charges de personnel	5.5	(80 227)	(92 802)
Impôts et taxes		(5 775)	(3 103)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.6	(2 598)	(2 786)
Autres charges d'exploitation		(406)	(560)
Total charges d'exploitation		(220 163)	(239 452)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		10 594	15 285
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		10 594	15 285
Produits financiers		1 038	2 532
Charges financières		(1 709)	(2 256)
Résultat financier	5.7	(671)	275
Charges et produits exceptionnels	5.8	433	(351)
Impôt sur les résultats	6	(2 965)	(4 978)
Résultat net des entreprises intégrées		7 391	10 231
Résultat des sociétés mises en équivalence		22	27
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 413	10 258
Intérêts minoritaires		406	670
Résultat net (part du groupe)		7 007	9 588

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€

2024.12

OPERATIONS D'EXPLOITATION

RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	10 231
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	(18)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	1 559
Plus et moins values de cession	312
- Impôts différés	27
Variations nettes des intérêts courus	16
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	12 127
Variation des stocks	2 066
Variations créances clients et autres débiteurs	2 165
Variations provisions clients et autres débiteurs	107
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	1 845
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	6 183
Flux net de trésorerie lié à l'activité	18 310

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(3 217)
Cessions, réductions d'immobilisations	139
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	(6 129)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(9 207)

OPERATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(3 322)
Augmentation (réductions) de capital	-
Subventions d'investissements reçus	8
Emission d'emprunt	14 159
Remboursements d'emprunts	(4 514)
Frais d'émission d'emprunts	-
Comptes Courants financiers	(70)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 262

Variation de conversion (D)	(3)
-----------------------------	-----

VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	15 362
---	---------------

Trésorerie d'ouverture	49 517
Disponibilités et VMP	73 153
Découverts bancaires	8 274
Trésorerie de clôture	64 879

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.12	9 242	851	14 784	-	24 876	827	25 703
Affectation Résultat	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(981)	-	(981)	(108)	(1 089)
Variation de capital	-	24	-	-	24	31	55
Ecart de conversion	-	-	(42)	-	(42)	(4)	(46)
Résultat période	-	-	-	7 007	7 007	406	7 413
Autres mouvements	-	-	(130)	-	(130)	(9)	(139)
Situation 2023.12	9 242	875	13 629	7 007	30 753	1 142	31 895
Affectation Résultat	-	-	7 007	(7 007)	-	()	()
Dividendes	-	-	(3 004)	-	(3 004)	(220)	(3 223)
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	7	-	7	-	7
Résultat période	-	-	-	9 588	9 588	670	10 258
Autres mouvements	-	-	(105)	-	(105)	(142)	(247)
Situation 2024.12	9 242	875	17 534	9 588	37 239	1 450	38 689

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	13
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	13
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	13
2.	Activité(s) et périmètre	14
2.1.	Préambule	14
2.2.	Activité(s)	14
2.3.	Organigramme au 31 décembre 2024	14
2.4.	Entités consolidées	15
2.5.	Entités exclues du périmètre de consolidation	15
2.6.	Variations de périmètre	15
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	17
3.1.	Référentiel comptable	17
3.2.	Modalités de consolidation	17
3.2.1.	Méthodes de consolidation	17
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	18
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	18
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	18
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	18
3.3.1.1.	<i>Ecarts d'acquisition</i>	18
3.3.1.2.	<i>Evaluation des immobilisations incorporelles</i>	19
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	19
3.3.2.	Immobilisations corporelles	19
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	19
3.3.4.	Immobilisations financières	19
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	19
3.3.6.	Créances et dettes	20
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	20
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	20
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	20
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	20
3.3.11.	Méthodes de conversion des opérations en devise	21
4.	Notes sur les postes du bilan	22
4.1.	Immobilisations incorporelles	22
4.1.1.	Écarts d'acquisition	22
4.2.	Immobilisations corporelles	24

4.3.	Immobilisations financières	25
4.4.	Titres mis en équivalence	25
4.5.	Stocks et en-cours	26
4.6.	Clients et comptes rattachés	26
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	27
4.8.	Dépréciations sur actifs circulants	27
4.9.	Trésorerie active	28
4.10.	Composition du capital social	28
4.11.	Provisions pour risques et charges	28
4.11.1.	Récapitulatif	28
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	28
4.12.	Emprunts et dettes financières	29
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	29
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières	30
4.13.	Fournisseurs et autres dettes	30
5.	Postes du compte de résultat	31
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	31
5.2.	Autres produits d'exploitation	31
5.3.	Achats consommés	31
5.4.	Charges externes	32
5.5.	Charges de personnel	32
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	33
5.7.	Résultat financier	33
5.8.	Résultat exceptionnel	34
6.	Impôt sur les sociétés	35
6.1.	Déficits fiscaux non activés	35
6.2.	Preuve d'impôt	35
7.	Autres informations	36
7.1.	Engagements hors bilan	36
7.1.1.	Engagements donnés	36
7.1.2.	Engagements reçus	36
7.2.	Effectif moyen	36
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	36
8.	Informations sectorielles	37
8.1.	Ventilation des immobilisations	37
8.2.	Répartition du chiffre d'affaires	37
8.3.	Ventilation du résultat net (part du groupe)	37

9.	Parties liées	38
9.1.	Transactions	38
9.2.	Dirigeants	38

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Date de clôture :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les sociétés PARLYM et ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS ont modifié leur date de clôture au 31 décembre 2024.

Opérations de restructuration :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, diverses opérations de restructuration ont eu lieu :

- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco.
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie. Les sociétés Novameca et Sud Laser ont ensuite été absorbées par la société Dimeo au cours de ce même exercice.
- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.
- Le 10 avril 2024, la société Parlym a acquis les 11,12% restant de la société Industrie Services International.
- Le 12 août 2024, la société Parlym International a acquis 100% des titres de la société Themis.

Versements d'earnout :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, plusieurs earnout ont été versés, notamment à la suite de l'acquisition de Proeco et Industrie Services International.

Liquidation de société :

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société Parlym Pays-Bas a été sortie du périmètre pour liquidation

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Préambule

La date de clôture légale du groupe était précédemment fixée au 31 mars. Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2024, la date de clôture légale est fixée au 31 décembre. Au 31 décembre 2023, le groupe avait établi pour la première fois des comptes consolidés de manière volontaire au 31 décembre.

Au 31 décembre 2024, afin de produire une information financière fiable et pertinente, les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois. Au 31 décembre 2024, l'exercice des sociétés EFP et Parlym a une durée de 9 mois. Pour ces deux sociétés, le compte de résultat a été reconstitué sur une durée de 12 mois.

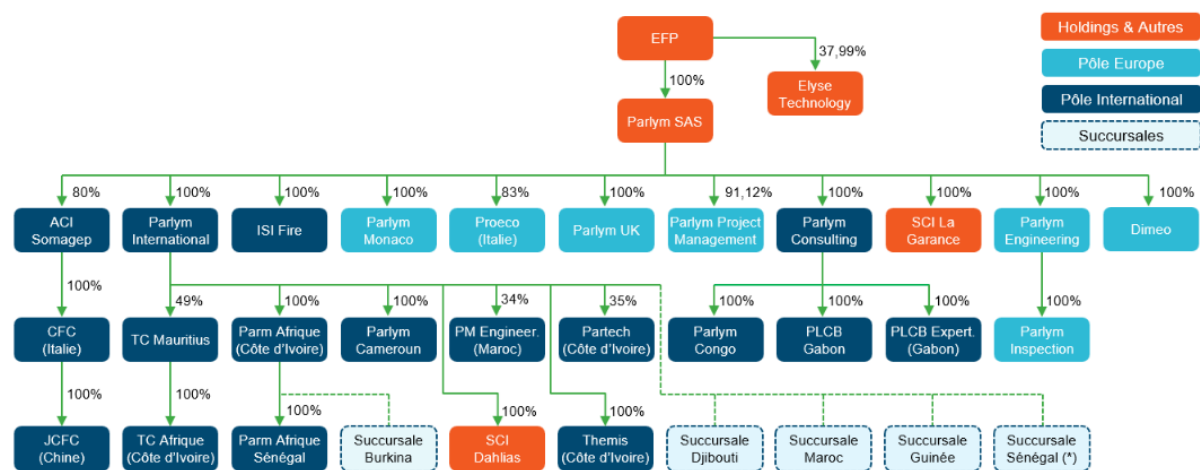
Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2023.

La consolidation a été établie selon le règlement comptable ANC 2020-01 en vigueur dont les méthodes comptables sont exposées ci-après (cf. partie 3).

2.2. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

2.3. Organigramme au 31 décembre 2024



2.4. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Formes juridiques	Méthode de consolidation 2024.12	Méthode de consolidation 2023.12	% Contrôle 2024.12	% Contrôle 2023.12	% Intérêts 2024.12	% Intérêts 2023.12
Engineering and Finance Partners	Marseille - France	528 556 806	SAS	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
ACI Somagep	Chaponnay - France	404 442 063	SAS	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
Parlym Project Management	Rueil-Malmaison - France	508 196 839	SAS	IG	IG	91,12%	91,10%	91,12%	91,10%
Colves Fluid Control	Masate - Italie	N/A	N/A	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
Dahlia	Marseille - France	518 868 013	SCI	IG	IG	99,99%	100,00%	99,99%	99,99%
Hopem	Antananarivo - Madagascar	N/A	N/A	N/A	IP	N/A	50,00%	N/A	50,00%
Industrie Services International	Fère-en-Tardenois - France	520 184 078	SAS	IG	IG	89,89%	88,88%	89,89%	88,88%
Jiangsu Colves Fluid Control	Nantong - Chine	N/A	N/A	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
La Garance	Marseille - France	443 395 876	SCI	IG	IG	99,99%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym	Marseille - France	400 131 116	SAS	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym Cameroun	Douala - Cameroun	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Consulting	Gelos - France	514 789 353	SAS	IG	IG	100,00%	90,98%	100,00%	90,98%
Parlym Engineering	Marseille - France	71 803 795	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Inspection	Marseille - France	488 047 390	SASU	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym International	Marseille - France	348 497 769	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	99,99%
Parlym International Congo	Pointe-Noire - République du Congo	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	90,98%
Parlym Limited	Tunbridge Wells - Royaume-Uni	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Monaco	Monaco - Monaco	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Parlym Pays-Bas	Rotterdam - Pays-Bas	N/A	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Parm Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Partech	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	MEE	MEE	34,99%	35,00%	34,99%	34,99%
PLCB Expertise	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PLCB Gabon	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PM Engineering	Casablanca - Maroc	N/A	N/A	MEE	MEE	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
Trouvay and Cauvin Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IP	IP	49,00%	49,00%	48,99%	48,99%
Trouvay and Cauvin Mauritius	Ebène - Île Maurice	N/A	N/A	IP	IP	49,00%	49,00%	48,99%	48,99%
Dimeo	Six-Fours-les-Plages - France	300 461 670	SAS	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Novameca	Six-Fours-les-Plages - France	402 552 905	SARL	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A
Proeco	Forlì - Italie	N/A	N/A	IG	N/A	83,00%	N/A	83,00%	N/A
Sud Laser Metrologie	Six-Fours-les-Plages - France	509 190 237	SARL	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A	Fusionnée	N/A
Parm Afrique Sénégal	Dakar - Sénégal	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Themis	Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A

2.5. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technology est exclue du périmètre de consolidation.

Elle n'est pas consolidée, conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.6. Variations de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos au 31 décembre 2024 a été caractérisé par plusieurs opérations impactant le périmètre :

- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco ;
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie ;

- Les sociétés Novameca et Sud Laser Metrologie ont été absorbées par la société Dimeo
- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.
- Le 10 avril 2024, la société Parlym a acquis les 11,12% restant de la société Industrie Services International.
- Le 12 août 2024, la société Parlym International a acquis 100% des titres de la société Themis.
- La société Parlym Pays-Bas a été sortie du périmètre pour liquidation.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (Note 2.5).

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur

du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire / Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle

sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.1.2. *Evaluation des immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.3. *Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets et licences	Non amorti	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.2. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Aménagements et agencements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Installations de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. *Contrats de crédit-bail et contrats assimilés*

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. *Immobilisations financières*

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. *Stocks et travaux en-cours*

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient

inférieure à leur coût d'acquisition, en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

Les travaux en cours sont évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement, au poste « Produits constatés d'avance » au passif. Les états financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ; Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

- Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.
- Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le nouveau règlement ANC 2020.01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste Autres Dettes.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant

déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversion sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Réévaluat°	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Ecart acquisition positif	18 025	-	-	-	-	-	5 006	23 031
Conces.. brevets & licences	1 868	211	(45)	1 245	-	-	92	3 372
Fond commercial	-	-	-	-	-	-	30	30
Autres immob.incorporelles	1 250	-	(5)	(1 245)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - brut	21 143	211	(50)	-	-	-	5 128	26 433
Amort.écarts acquisition	(2 530)	-	-	-	-	-	-	(2 530)
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(1 491)	(347)	18	(866)	-	-	(86)	(2 772)
Amort.fonds commercial	548	-	-	-	-	-	-	548
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(871)	5	-	866	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(4 343)	(342)	18	-	-	-	(86)	(4 753)
Ecart acquisition positif	15 495	-	-	-	-	-	5 006	20 502
Conces.. brevets & licences	377	(136)	(26)	379	-	-	6	600
Fond commercial	548	-	-	-	-	-	30	578
Autres immob.incorporelles	379	5	(5)	(379)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	16 800	(131)	(32)	-	-	-	5 042	21 679

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2023.12	Augm. (Dot.)	Dimin. (Rep.)	Var. de périmètre	2024.12
ACI Sogemap	1 432	-	-	-	1 432
Colves Fluid Control	-	-	-	643	643
Parm Afrique	315	-	-	-	315
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	3 083	-	-	-	3 083
Dimeo	-	-	-	84	84
Engineering and Finance Partners	293	-	-	-	293
Industrie Services International	2 053	-	-	39	2 093
Parlym	1 840	-	-	-	1 840
Parlym International	4	-	-	-	4
Parlym Inspection	9	-	-	-	9
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Themis	-	-	-	2 447	2 447
Trouvay and Cauvin Afrique	75	-	-	-	75
Trouvay and Cauvin Mauritius	135	-	-	-	135
Écarts d'acquisition – brut	18 025	-	-	5 006	23 031
ACI Sogemap	-	-	-	-	-
Colves Fluid Control	-	-	-	-	-
Parm Afrique	(165)	-	-	-	(165)
Parlym Project Management	-	-	-	-	-
Parlym Engineering	(1 068)	-	-	-	(1 068)
Dimeo	-	-	-	-	-
Engineering and Finance Partners	(162)	-	-	-	(162)
Industrie Services International	-	-	-	-	-
Parlym	(911)	-	-	-	(911)
Parlym International	(4)	-	-	-	(4)
Parlym Inspection	(9)	-	-	-	(9)
Parlym Consulting	-	-	-	-	-
Proeco	-	-	-	-	-
Themis	-	-	-	-	-
Trouvay and Cauvin Afrique	(75)	-	-	-	(75)
Trouvay and Cauvin Mauritius	(135)	-	-	-	(135)
Amortissements & Dépréciations	(2 530)	-	-	-	(2 530)
ACI Sogemap	1 432	-	-	-	1 432
Colves Fluid Control	-	-	-	643	643
Parm Afrique	149	-	-	-	149
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	2 015	-	-	-	2 015
Dimeo	-	-	-	84	84
Engineering and Finance Partners	131	-	-	-	131
Industrie Services International	2 053	-	-	39	2 093
Parlym	929	-	-	-	929
Parlym International	-	-	-	-	-
Parlym Inspection	-	-	-	-	-
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Themis	-	-	-	2 447	2 447
Trouvay and Cauvin Afrique	-	-	-	-	-
Trouvay and Cauvin Mauritius	-	-	-	-	-
Écarts d'acquisition – net	15 495	-	-	5 006	20 502

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Terrains	198	98	-	-	186	482
Agencements sur terrain	-	392	-	-	1 048	1 440
Constructions	4 079	42	(282)	-	38	3 877
Constructions sur sol d'autrui	-	-	(2)	-	66	64
Install.& mat.indust.	567	317	(172)	-	3 749	4 461
Autres immob.corporelles	5 464	1 550	(463)	-	657	7 209
Immob.corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avces/immob.corporelles	34	-	(34)	-	-	-
Immobilisations corporelles – brut	10 342	2 400	(953)		5 745	17 534
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. agencement sur terrain	-	(55)	-	-	(375)	(430)
Amort./déprec. constructions	(2 240)	(215)	46	-	(38)	(2 447)
Amort./déprec. constructions sur sol d'a	-	-	2	-	(66)	(64)
Amort./déprec. matériels & équip.	(305)	(293)	215	-	(3 313)	(3 696)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(4 209)	(521)	339	()	(594)	(4 986)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-	-
Prov.av.& acpt./immo.corp.	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(6 754)	(1 084)	602	()	(4 386)	(11 623)
Terrains	198	98	-	-	186	482
Agencements sur terrain	-	337	-	-	673	1 010
Constructions	1 839	(174)	(235)	-	-	1 431
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Install.& mat.indust.	262	25	43	-	436	765
Autres immob.corporelles	1 255	1 029	(124)	-	64	2 224
Immob.corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avces/immob.corporelles	34	-	(34)	-	-	-
Immobilisations corporelles – net	3 588	1 315	(351)		1 359	5 911

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Participations financières	882	-	(32)	-	-	850
Créances rattach.particip.	73	4	(21)	-	-	56
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	1	1
Prêts	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	790	597	(57)	-	20	1 350
Immobilisations financières – brut	1 745	601	(110)	-	21	2 256
Prov.participations financières	(507)	(148)	-	-	-	(655)
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-	-
Prov.autres titres immob.	-	-	-	-	-	-
Prov.prêts	-	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(507)	(148)	-	-	-	(655)
Participations financières	375	(148)	(32)	-	-	194
Créances rattach.particip.	73	4	(21)	-	-	56
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	1	1
Prêts	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	790	597	(57)	-	20	1 350
Immobilisations financières – net	1 238	453	(110)	-	21	1 601

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se composent exclusivement de la société Partech et PM Engineering.

4.5. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Stock mat.premières & fournitures	518	(107)	-	-	1	115	527
Stock en-cours product.biens	1 748	(483)	-	-	-	881	2 146
Stock en-cours product.serv.	875	274	-	-	-	-	1 150
Stock pdts interm.& finis	945	(241)	-	-	1	-	705
Stock marchandises	5 081	(1 533)	-	-	-	-	3 548
Stocks - brut	9 167	(2 090)	-	-	3	996	8 076
Prov.stock mat.prem.& fourn.	(204)	-	(349)	-	2	-	(551)
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	11	-	(11)	-
Prov.stock en-crs prod.serv.	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock marchandises	(331)	-	(21)	-	-	-	(352)
Amortissements & Dépréciations	(535)	-	(370)	11	2	(11)	(903)
Stock mat.premières & fournitures	314	(107)	(349)	-	3	115	(24)
Stock en-cours product.biens	1 748	(483)	-	11	-	870	2 146
Stock en-cours product.serv.	875	274	-	-	-	-	1 150
Stock pdts interm.& finis	945	(241)	-	-	1	-	705
Stock marchandises	4 751	(1 533)	(21)	-	-	-	3 196
Stocks - net	8 633	(2 090)	(370)	11	5	985	7 173

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	105 821	108 413	109 765	-	-	(1 352)
Total créances clients	105 821	108 413	109 765	-	-	(1 352)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	Dép.
Avances et acptes versés / commande	1	624	624	-
Actifs d'impôt différé	905	818	818	-
Fournisseurs débiteurs	1 082	899	899	-
Créance d'impôt exigible	145	565	565	-
Cptes courants débiteurs	252	414	534	(120)
Autres créances diverses	11	31	82	(51)
Autres créances d'exploitation	3 586	5 387	5 387	-
Divers - Produits à recevoir	176	269	269	-
Charges constatées d'avances	3 985	4 720	4 720	-
Comptes de régularisation actif	-	-	-	-
Total autres créances	10 143	13 724	13 896	(171)

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent comme suit :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(1 362)	(404)	415	-	-	-	(1 352)
Cptes courants débiteurs prov	(3)	(120)	3	-	-	-	(120)
Autres créances diverses prov	-	(51)	-	-	-	-	(51)
Total dépréciation actif circulant	(1 365)	(575)	417	-	-	-	(1 523)

4.9. Trésorerie active

Montants en K€	2023.12	Variations	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Valeurs mob. – autres titres	-	5	-	-	1	6
Disponibilités	53 918	15 855	-	(6)	3 124	72 891
Intérêts courus/cptes financ.	49	207	-	-	-	256
Disponibilités et VMP – brut	53 966	16 067	-	(6)	3 125	73 153
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités et VMP – net	53 966	16 067	-	(6)	3 125	73 153

4.10. Composition du capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social se compose de 924 172 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

4.11. Provisions pour risques et charges

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Provisions pour pensions et retraites	2 571	443	(451)	-	633	3 197
Provisions pour risques	1 084	306	(235)	-	21	1 175
Provisions pour Garanties	281	105	(281)	-	-	105
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	89	-	-	723	812
Ecart d'acquisition négatif	50	-	-	-	(50)	-
Total valeur brutes	3 986	942	(967)	-	1 328	5 289

4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : tables officielles de l'INSEE distinctes hommes/femmes
- Taux actualisation :
 - 3,7 % pour les sociétés françaises ;
 - Entre 5,92 % et 8,73 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1,5 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 187	44 934	6 993	29 213	8 728
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	34 187	44 934	6 993	29 213	8 728
Dépôts et garanties reçus	190	226	-	226	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	276	203	92	111	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	90	106	106	-	-
Autres emprunts et dettes financières diverses	556	535	198	337	-
Soldes créditeurs de banque	4 447	8 271	8 271	-	-
Int.courus/solde créd.banque	2	3	3	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	4 450	8 274	8 274	-	-
Total emprunts et dettes financières	39 193	53 743	15 465	29 550	8 728

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 187	14 142	(4 552)	-	-	1 158	44 934
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	34 187	14 142	(4 552)	-	-	1 158	44 934
Dépôts et garanties reçus	190	42	(6)	-	-	-	226
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	276	-	(232)	-	-	158	203
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	90	21	(4)	-	-	-	106
Autres emprunts et dettes financières diverses	556	62	(242)	-	-	158	535
Solde créditeurs de banque	4 447	-	-	3 824	()	-	8 271
Int.courus/solde créd.banque	2	-	-	1	-	-	3
Concours bancaires et intérêts courus	4 450	-	-	3 824	()	-	8 274
Total emprunts et dettes financières	39 193	14 204	(4 794)	3 824	()	1 316	53 743

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	27 564	37 159	37 159	-
Total fournisseurs	27 564	37 159	37 159	-

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	> 1 an
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 949	4 535	4 535	-
Dettes fiscales diverses et sociales	22 497	25 898	25 898	-
Comptes-courants créditeurs	105	228	228	-
Dettes diverses	515	1 264	1 224	-
Impôt différés Passifs	136	40	40	-
Comptes de régularisation passif	69 386	64 855	64 855	-
Aut. dettes et comptes de régul.	97 588	96 820	96 781	-

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	177 090	80,1%	174 528	69,3%
Sociétés activité international	43 861	19,8%	77 122	30,6%
Holding	106	0,0%	-	0,0%
SCI	65	0,0%	31	0,0%
Chiffre d'affaires	221 121	100,0%	251 681	100,0%

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2023.12	2024.12
Autres Produits	516	420
Production Stockée	902	(483)
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	228	452
Reprises d'amortissements et provisions	960	1 744
Transfert de charges	7 030	923
Part. résultat /opérat. commun bénéfice	-	-
Total autres produits d'exploitation	9 636	3 055

5.3. Achats consommés

Montants en K€	2023.12	2024.12
Achats consommés matières premières et marchandises	(24 717)	(19 124)
Variation de stocks Marchandises	1 116	(1 728)
Achats de MP et autres approvisionnements	(3 828)	(5 981)
Variation de stocks MP et autres approv	-	153
Total achats consommés	(27 428)	(26 680)

5.4. Charges externes

Montants en K€	2023.12	2024.12
Achats de sous-traitance	(59 700)	(46 118)
Achats n.stockés mat.& fourn.	123	(2 582)
Autres services extérieurs	-	(122)
Sous-traitance	(14 040)	(27 536)
Location	(5 214)	(6 275)
Charges locatives	(230)	(262)
Entretien et réparations	(1 565)	(1 955)
Primes d'assurance	(802)	(1 432)
Etudes et recherches	-	-
Divers services extérieurs	(168)	(110)
Personnel intérimaire	(4 721)	(5 562)
Honoraires	(4 223)	(4 905)
Publicité. relations publiques	(578)	(595)
Transports	(848)	(2 906)
Déplacem. missions. récept.	(10 015)	(10 971)
Postes et telecoms	(391)	(470)
Services bancaires & ass.	(1 023)	(1 204)
Divers autres services ext.	(334)	(515)
Total charges externes	(103 729)	(113 521)

5.5. Charges de personnel

Montants en K€	2023.12	2024.12
Rémunération du personnel	(60 940)	(70 542)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(17 690)	(20 140)
Autres charges sociales	(738)	(1 324)
Autres charges de personnel	(32)	(194)
CICE	-	-
Participation des salariés	(827)	(602)
Total charges de personnel	(80 227)	(92 802)

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dot.amort.immobilisations	(1 179)	(1 571)
Dot.amort.chges à répartir	-	-
Dot.amort.immos CB et LLD	(17)	(17)
Dotations aux amt. d'exp.	(1 196)	(1 589)
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(758)	(709)
Dot.prov.immobilisations	-	-
Dot.prov.actif circulant	(643)	(489)
Dot.prov.pour retraite	-	-
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(1 402)	(1 197)
Dotations aux amt. et aux prov.	(2 598)	(2 786)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits de participations	2	8
Produits cessions de VMP & Transf de charges finan	14	-
Différences positives de change	517	608
Autres Intérêts et Produits assimilés	276	1 851
Reprises sur provisions & Transfert de charges	229	65
Produits financiers	1 038	2 532
Dotations financières aux amortissements et prov.	(79)	(303)
Intérêts et charges assimilées	(883)	(1 536)
Différences négatives de change	(730)	(338)
Charges sur Cessions de VMP	-	-
Autres charges financières	(18)	(81)
Charges financières	(1 709)	(2 256)
Résultat financier	(671)	275

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits except° sur op. de gestion	810	317
Produits except° sur op en capital	43	17
Reprises de provisions & transfert de ch.	153	90
Total des produits exceptionnels	1 007	423
Charges except° sur op. de gestion	(398)	(406)
Charges except° sur op. en capital	()	(1)
Compte de liaison exceptionnel	()	-
Dotations except° aux amort. & provisions	(175)	(367)
Total des charges exceptionnelles	(574)	(774)
Résultat exceptionnel	433	(351)

6. Impôt sur les sociétés

Montants en K€	2023.12	2024.12
Impôt sur les sociétés	(3 135)	(4 951)
Impôts différés	170	(27)
Impôt sur les résultats	(2 965)	(4 978)

6.1. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées au 31 décembre 2024.

6.2. Preuve d'impôt

Montants en K€	2024.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 258
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.	(27)
Neutralisation du rslt des activités abandonnées	-
Résultat net des entreprises intégrées	10 231
Impôt sur les résultats	(1) (4 978)
Résultat net avant impôts	15 209
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2) (3 802)
Différence d'impôt (1) - (2)	(1 176)

	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	795	
Différences permanentes de consolidation		
Utilisation déficits non activés précédemment		198
Décalage de résultat	244	
ID non activés sur déficits de l'exercice	136	
Crédits d'impôt		154
Différence de taux d'impôt social	353	
Total	1 528	352
Différence nette	(1 176)	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

Les engagements reçus au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Parlym :

- Caution solidaire de personne morale appartenant au groupe au profit de la Société Générale pour compte de tiers

7.1.2. Engagements reçus

Les engagements reçus au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Parlym :

- Engagements par signature émis d'ordre et pour le compte de la société : 119 K€
- Nantissement de fonds de commerce : 500 K€

Parlym International :

- Engagements par signature Société Générale : 12 936 K€
- Cautionnement personnel Parlym : 3 362 K€

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est de 1 509 personnes au 31 décembre 2024 contre 1 381 personnes au 31 mars 2024.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 81 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 (contre 107 K€ au 31 mars 2024).

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	19 674	90,8%	20 941	71,6%
Sociétés activité international	808	3,7%	(3 440)	-11,8%
Holding	288	1,3%	11 010	37,7%
SCI	892	4,1%	726	2,5%
Actif immobilisé	21 662	100,0%	29 237	100,0%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	177 090	80,1%	174 528	69,3%
Sociétés activité international	43 861	19,8%	77 122	30,6%
Holding	106	0,0%	-	0,0%
SCI	65	0,0%	31	0,0%
Chiffre d'affaires	221 121	100,0%	251 681	100,0%

8.3. Ventilation du résultat net (part du groupe)

Montants en K€	2023.12	%	2024.12	%
Sociétés activité France	5 762	82,2%	5 306	55,3%
Sociétés activité international	1 547	22,1%	4 534	47,3%
Holding	(267)	-3,8%	(238)	-2,5%
SCI	(34)	-0,5%	(14)	-0,1%
Résultat net (part du groupe)	7 007	100,0%	9 588	100,0%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

RYDGE conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

RYDGE
ACADÉMIE**RYDGE**
AVOCATS**RYDGE**
GESTION PRIVÉE

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. Rydge Conseil, société par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, est un cabinet indépendant de droit français.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

RYDGE Conseil